



AVIS PUBLIC

Propriété sise sur la route Monseigneur-Bourget (partie du lot 5 820 572 - actuellement vacant) - lots projetés 6 293 979 à 6 293 983 (ledit lot est situé à droite du futur projet) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Desjardins qui se tiendra le **mercredi 29 mai 2019, à 18 h 30**, au bureau d'arrondissement de Desjardins situé au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme :
 - la façade des quatre bâtiments principaux (lots projetés 6 293 979 à 6 293 982) sans intégrer de porte d'entrée piétonnière, au lieu que la façade d'un bâtiment principal intègre une porte d'entrée piétonnière, tel que prescrit par l'article 240 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
 - la distance minimale de deux jardins d'eau de la ligne latérale gauche de terrain (côté nord-ouest) à zéro centimètre au lieu de 60 centimètres, tel que prescrit par l'article 187, paragraphe 1° du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement,et ce, dans le cadre du projet de construction d'un ensemble immobilier comportant au total quatre bâtiments principaux.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 14 mai 2019

Hélène Jomphe, chef de service